

Connaître ses droits

Manuel pour accompagner le cahier d'exercices

Les incontournables

Tous les enfants ont des droits. Dans le manuel d'exercices « Connaître ses droits, Les incontournables ». les enfants de 10 à 12 ans découvrent qu'ils ont des droits, en quoi ils consistent, et en quoi les droits de l'enfant sont essentiels.



Qu'est-ce qu'UNICEF?

UNICEF signifie en anglais "United Nations International Childrens Fund", soit le Fonds International des Nations Unies pour l'Enfance. Cette organisation a été fondée en 1946, après la Seconde Guerre Mondiale, pour venir en aide à tous les enfants en détresse dans le monde.

Depuis 1946, UNICEF est venu en aide à des millions d'enfants dans plus de 200 pays. Ainsi, l'organisation veille à ce qu'ils aient assez à boire et à manger, qu'ils soient en bonne santé, qu'ils soient soignés, qu'ils puissent aller à l'école, qu'ils soient protégés, qu'ils soient aidés en cas de guerre ou de catastrophe naturelle (par exemple, un tremblement de terre), ...

En résumé, à ce que leurs droits soient respectés.
Le fil conducteur du travail d'UNICEF est la Convention internationale des droits de l'enfant. Tous les enfants ont les mêmes droits! UNICEF les défend pour chaque enfant.

Les droits de l'enfant

Les droits de l'enfant sont le minimum requis pour assurer la sécurité et la bonne santé des enfants.

Retour dans le temps

En 1924, la Déclaration de Genève reconnaît et affirme pour la première fois l'existence de droits spécifiques aux enfants. Suite à la Première Guerre Mondiale, les gouvernements prennent conscience de la nécessité d'une protection particulière pour les enfants.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, la situation des enfants s'empire et beaucoup meurent de faim, dans des bombardements ou dans des camps de concentration. En 1946, UNICEF est fondé pour venir en aide aux enfants victimes de la Seconde Guerre mondiale. En 1948, les Nations Unies proclament la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Onze ans plus tard, en 1959, une Déclaration des droits de l'enfant élargie est acceptée. L'inconvénient majeur d'une « déclaration » est qu'elle s'inscrit dans une démarche volontaire, et il n'est pas possible d'imposer à un pays de rendre des comptes si les accords signés ne sont pas respectés. C'est pour cette raison que les Nations Unies ont établi un traité contraignant en 1978. Ce traité est devenu la Convention internationale des droits de l'enfant qui a été adoptée en 1989.

La Convention internationale des droits de l'enfant

La Convention reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière. porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques - des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables. La Convention comporte 54 articles qui mettent en avant quatre principes fondamentaux concernant les enfants: la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer ainsi que le respect des opinions de l'enfant. Trois protocoles facultatifs ont été ajoutés au texte principal. Le premier vise à protéger les enfants contre le recrutement dans les conflits armés, le deuxième concerne la vente d'enfants (à des fins de travail forcé, adoption illégale, don d'organes...), la prostitution ainsi que la pornographie mettant en scène des enfants. Le troisième définit la procédure internationale qui permet à tout enfant de déposer une plainte pour violation de ses droits. directement auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, lorsque tous les recours ont été épuisés au niveau national.

Que fait UNICEF avec les droits de l'enfant ?

La Convention internationale des droits de l'enfant est le socle de travail d'UNICEF. Elle guide toutes ses actions et a permis d'obtenir, en plus de 25 ans, de nombreux progrès dans le domaine de la santé, l'accès à l'eau, l'éducation et la protection des enfants.









Distribuez les cahiers d'exercices

Demandez aux enfants de regarder la couverture. Que pensent-ils du sujet abordé sur la couverture ? Reconnaissent-ils UNICEF ? Si oui, d'après eux, quelles sont les missions d'UNICEF ?

Regardez les informations sur la page 2.

Demandez-leur s'ils ont déjà entendu parler des droits de l'enfant ? Pour qui sont-ils ? Quels sont les enfants concernés ?

Il est commun de penser que les droits des enfants ont été établis pour les enfants des pays pauvres, alors qu'ils s'appliquent à tous les enfants du monde. Dès lors, les droits des enfants s'appliquent également aux enfants du groupe et c'est ce qu'ils découvriront dans leur cahier.

Peuvent-ils nommer un droit dans la Convention internationale des droits de l'enfant ?

Cette question vous permettra de faire un rapide état des lieux des connaissances des enfants sur les droits de l'enfant.

Demandez-leur s'ils ont une idée des droits abordés dans la CIDE.

De nombreux sujets sont possibles : la nutrition, le logement, la santé, les croyances, les parents, les amis, la maltraitance, la guerre, le travail des enfants et les réfugiés... À cette étape, invitez les enfants à regarder le livret et l'affiche sur les droits des enfants.

Pages 2 et 3 > Lire le texte.

Exercice 1

Dans le premier exercice, les enfants écrivent trois choses qui les rendent heureux. Dans le second exercice, ils réfléchissent à trois choses dont ils ont vraiment besoin.

Exercice 2

Demandez aux enfants si l'un d'eux souhaite partager ses réponses devant la classe, puis demandez-lui si les choses écrites dans le second exercice sont vraiment nécessaires.

Le but de ces exercices est de permettre aux enfants de comprendre que les éléments dont ils ont besoin pour grandir en sécurité et en bonne santé (leurs droits) ne sont pas forcément les mêmes que les choses qu'ils aimeraient faire ou avoir.

Exercice 3

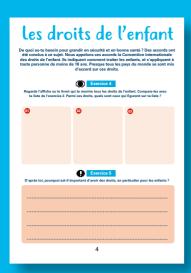
Demandez aux enfants de faire le troisième exercice. Ils doivent cocher les bonnes réponses.

RÉPONSES:

Les choses dont vous avez vraiment besoin sont...:

- Une maison pour vivre
- Du temps pour faire ce que vous voulez
- Votre propre opinion (et pouvoir la partager librement)
- Votre propre religion (et pouvoir la choisir vous-même)
- Un nom, pour que le gouvernement soit informé de votre existence
- Une protection contre la discrimination.
- Des informations contenues dans des livres, la télévision et internet.
- Une vie privée
- De l'amour et de l'attention de vos parents
- Des activités sportives
- Des vêtements
- Un lit

Discutez des réponses







Page suivante

Dans les pages précédentes, les enfants ont réfléchi à des choses agréables et à celles qui sont vitales. Lisez le texte, accrochez l'affiche des droits des enfants dans la classe, puis distribuez les livrets. Laissez du temps aux enfants pour découvrir le livret et demandez-leur ce qu'ils voient.

Exercice 4

Dans l'exercice 4, les enfants comparent la liste qu'ils ont faite dans l'exercice 2 avec les droits des enfants cités dans la CIDE. Ces droits peuvent être trouvés dans le livret et sur l'affiche. Discutez des réponses. Parfois, certains enfants peuvent prendre plus de temps pour trouver l'article correspondant aux choses qu'ils ont notées dans l'exercice 2. Nous vous recommandons donc de leur donner suffisamment de temps pour le faire.

Exercice 5

Dans l'exercice 5, les enfants réfléchissent à l'importance d'avoir des droits spécifiques aux enfants.

RÉPONSES:

- Les enfants sont des êtres humains en cours de développement qui doivent être pris au sérieux. Néanmoins, ils sont dépendants des adultes et ont besoin d'être aidés et protégés par eux. Ainsi, ils ont besoin de droits spécifiques.
- Demandez aux enfants comment le monde serait s'il n'y avait pas de droits pour les enfants.

Page 5 > Lire le texte.

Après l'avoir lu, posez quelques questions afin de vous assurer qu'ils ont compris le texte.

- Quel est le rôle d'UNICEF en ce qui concerne les droits de l'enfant ?
 UNICEF se mobilise pour les droits des enfants et aide les pays à respecter ces droits.
- Depuis quand existe la Convention internationale des droits de l'enfant ?
 Depuis 1989.
- De quelle organisation UNICEF fait-elle partie?
 Les Nations Unies.
- Qui a écrit la Convention internationale des droits de l'enfant ?
 Tous les pays du monde y ont contribué (via les Nations Unies).

Pages 6 et 7

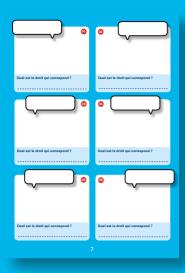
Exercice 6

Dans les exercices suivants, les enfants comprennent que les droits de l'enfant sont au cœur de leur quotidien. Lisez le texte.

Les enfants choisissent six moments qu'ils ont vécus dans la journée, puis choisissent leur jour préféré dans la semaine.

RÉPONSES:

Moment 1 – Je me suis levé.e; Article 27 : Tu as le droit à un endroit sûr pour vivre.





- Moment 2 J'ai bu un verre de jus de fruits; Article 24 : Tu as le droit à de la nourriture saine.
- Moment 3 Je suis allée.e au football; Article 31 : Tu as le droit de jouer.
- Moment 4 J'ai glissé dans une flaque; Article 24 : Tu as le droit d'accéder à des soins de santé.
- Moment 5 Je suis allé.e faire les magasins avec Youssef et Mila; Article 15 : Tu as le droit de rencontrer d'autres personnes.
- Moment 6 Je suis allé.e au lit; Article 31 : Tu as le droit de te reposer.

Les enfants ont noté six moments puis les ont comparés aux droits de l'enfant écrits dans leur livret. Ils ont essayé de lier au moins quatre de leurs six moments à un droit particulier. S'ils trouvent cela difficile, ils peuvent choisir d'autres moments de leur journée.

Sur la page 7, ils dessinent ces moments et notent les droits de l'enfant correspondant.

Pages 8 et 9

Tous les enfants ont les mêmes droits. En principe, ces droits sont équitablement importants. Néanmoins, ils pourraient considérer un droit comme étant plus important à un moment donné. Cela est abordé dans les prochains exercices. Lisez le texte.

Exercice 7

Dans l'exercice 7, les enfants créent un « top 3 » pour les droits qu'ils considèrent comme les plus importants. Ils peuvent se référer à l'affiche de la CIDE. Ils expliquent ensuite pourquoi ils considèrent ces droits comme étant plus importants. Discutez des réponses.

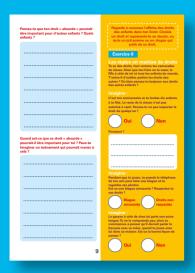
Dans l'exercice suivant, ils notent les droits qu'ils considèrent absurdes. Ils précisent pour qui ces droits sont importants et dans quelles situations ils peuvent être importants pour eux.

RÉPONSES:

- Les enfants donnent leurs propres réponses.
- Pour la dernière question, vous pouvez parler de l'article 20 : Les enfants sans familles. Expliquer aux enfants que s'ils vivent avec leurs parents, cet article peut sembler peu important. Toutefois, si pour n'importe quelle raison, leurs parents n'étaient pas capables de s'occuper d'eux pendant un petit moment, cela serait rassurant de savoir qu'ils ont le droit d'être pris en charge dans un endroit sécurisé, avec des personnes pour les protéger. Vous pouvez également faire référence à l'article 22 : Les enfants réfugiés. Expliquer que lorsque l'on vit dans un pays où il y a la paix, ce droit ne vient pas rapidement à l'esprit. Mais lorsqu'une guerre éclate et que l'on doit fuir, il est important d'être aidé et protégé dans le pays où l'on se refuge pour conserver sa vie.

Comparez les réponses des enfants. Y a-t-il des droits que certains enfants ont inclus dans leur top 3 des droits importants, que d'autres ont notés dans les droits qu'ils considèrent absurdes ?

Les enfants regardent à nouveau l'affiche sur les droits de l'enfant dans la classe ou dans leur livret. Ils choisissent un droit spécifique et créent un dessin, un poème ou un slogan accrocheur qui représente ce droit. Dans l'idéal, les enfants se réfèrent à plusieurs articles.





Exercice 8

Dans l'exercice 8 « Les règles sur les droits », les enfants répondent aux trois questions.

RÉPONSES:

- 1. Le droit est respecté. Vous avez le droit de vous rassembler en tant que groupe. Cependant, si vous vous rassemblez en groupe pour harceler et se moquer d'autres enfants qui ne sont pas invités à la fête, ce n'est pas gentil. L'article 15 explique que vous n'êtes pas autorisés à faire du mal à d'autres personnes si vous vous réunissez en groupe !
- 2. Le droit n'est pas respecté. Tous les enfants ont le droit à une vie privée (article 16). Vous n'êtes pas autorisés à regarder le téléphone, le journal intime de quelqu'un ou à entrer dans la maison de quelqu'un sans sa permission.
- 3. Le droit n'est pas respecté car il a le droit d'avoir sa propre langue et culture à la maison. Vous ne devez pas le traiter différemment. En revanche, vous pouvez bien sûr lui demandez s'il peut traduire ce qui a été dit

Pages 10 et 11

Lisez le texte et l'exemple 1 à propos d'Emma. Les enfants découvrent les droits non respectés.

RÉPONSE:

Les droits non respectés dans cet exemple sont le droit à la vie privée (article 16) et le rôle des parents afin de permettre aux enfants de grandir en sécurité et donc de les protéger (articles 5, 18, 19 et 36).

Dans les exercices suivants, les enfants déterminent avec qui ils sont d'accord et réfléchissent sur la manière dont Emma et sa mère pourraient résoudre ce conflit sans violer aucun droit.

RÉPONSE:

Elles peuvent se mettre d'accord, discuter à propos du problème afin de trouver une solution. Par exemple : Emma pourrait permettre à sa mère de lire ses messages une fois par jour, mais sa mère n'est pas autorisée à prendre son téléphone sans lui demander.

Discutez des réponses et lisez le texte à la fin de la page 10

Exercice 9

Est-ce que l'un des enfants a déjà été dans une situation similaire ? Si oui, y avait-il des droits non respectés ? Lesquels ? Discutez des réponses et lisez l'exemple 2 sur Rose.

RÉPONSES:

- Les droits non respectés dans cet exemple sont le droit de vivre et de grandir avec ses parents (article 18), le droit à une bonne éducation (articles 9 et 20) ainsi que le droit d'exprimer son opinion et d'être entendu (article 12).
- Oui, c'est possible lorsque les parents ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants correctement (voir article 9). L'article 3 stipule également que l'intérêt de l'enfant signifie ce qui est le mieux pour le bien-être et pas nécessairement ce qu'il souhaite.



Discutez des réponses et lisez l'exemple 3 sur Fahdi puis demandez aux enfants de terminer les exercices.

RÉPONSES:

- Les droits non respectés dans cet exemple sont le droit au temps libre et au jeu (Article 31), le droit à la liberté de penser (article 14) et le droit à une bonne éducation (article 28).
- Le père de Fahdi pourrait lui parler et l'écouter attentivement afin de savoir s'il aime réellement aider dans la boutique et s'il dispose d'assez de temps pour ses devoirs. Selon les articles 18 et 28, le père de Fahdi doit également veiller à ce qu'il aille à l'école, et qu'il fasse ses devoirs.

EXERCICE SUPPLÉMENTAIRE: Le débat

Donnez aux enfants des exemples de situations qui correspondent aux droits de l'enfant, puis demandez-leur de défendre l'exemple tout en faisant référence à un droit.

Par exemple:

- Si je n'aime pas quelqu'un dans la classe, je suis autorisé.e à le dire car je suis libre de donner mon avis.
- Nous devrions fêter Noël et la fin de Ramadan en classe parce que tout le monde a le droit d'avoir une religion.
- Je dois apprendre à gérer moi-même mes réseaux sociaux, car ce n'est donc pas une bonne idée que mes parents surveillent ce que je fais.
- En tant qu'enfant, je suis autorisé à déterminer à quelle heure je peux aller au lit.
- Si un enfant intimide un autre enfant, toute la classe doit être punie.

Les enfants disposent d'un certain temps (pas plus d'une minute) pour réfléchir aux arguments qu'ils avanceront. Demandez à un enfant s'il souhaite partager ses réflexions avec le reste de la classe. Puis demandez à un autre enfant, en désaccord avec les arguments du premier, de prendre la parole afin d'expliquer la raison de son désaccord et partager ses arguments.

Demandez aux enfants quelles sont les règles à respecter dans une discussion en groupe. De votre côté, assurez-vous que les enfants adhèrent aux règles énoncées. Par exemple : assurez-vous que les enfants s'écoutent, qu'ils n'interrompent pas leurs camarades. Et lorsque les arguments sont présentés, demandez aux enfants de parler clairement et de regarder les autres.



Pages 12 et 13 > Lisez le texte

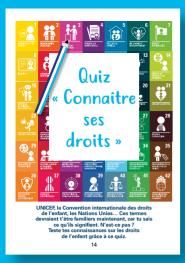
Exercice 10

Pour l'exercice 10 « Droits à la maison », les enfants réfléchissent aux droits qu'ils souhaiteraient privilégier, s'ils en avaient la possibilité. Ils réfléchissent d'abord à cinq droits à la maison et à cinq droits à l'école.

RÉPONSES:

- Pour la maison (exemples): le droit de se coucher le droit de manger ce que l'on veut - le droit de jouer à des jeux vidéo ou de regarder la télévision toute la journée - le droit de voir ses amis tous les jours - le droit de dire ce que l'on veut - le droit de décider par soi-même s'il faut ranger sa chambre
- Pour l'école (exemples): le droit de suivre les cours de son choix le droit à l'enseignement à domicile - le droit d'avoir des heures de classe décalées
 -le droit de choisir son professeur-le droit d'avoir un lit dans la classe-le droit d'utiliser son téléphone portable pendant le cours

Dans l'exercice de droite, les enfants choisissent un droit qu'ils voudraient voir appliqué à l'école. Vous pouvez ensuite discutez des réponses avec eux.







Pages 14 et 15

Exercice 11

Les enfants testent leurs connaissances apprises dans leur cahier d'exercice. Ils répondent aux questions.

Les informer que certaines questions ont plusieurs réponses.

RÉPONSES:

- 1 A et D
- 2 B. C et E
- 3 Toutes les réponses sont correctes
- 4 A et C
- 5 B
- 6 C
- 7 Toutes les réponses sont correctes

Page 16

Exercice 12

Onze droits de l'enfant figurent dans l'image.

Demandez aux enfants quels sont ces droits. Ils peuvent utiliser leur livret et regarder le poster.

RÉPONSES:

- Droit à la famille (article 5)
- Nom et nationalité (article 7)
- Familles non séparées (Article 9)
- Libre partage de ses pensées (Article 13)
- Liberté de pensée et de religion (Article 14)
- Protection de la vie privée (article 16)
- Accès à l'information (article 17)

- Santé, eau, nourriture et environnement (article 24)
- Aliments, vêtements et foyer sûr (Article 27)
- Accès à l'éducation (article 28)
- Nourriture, jeu, culture, arts (article 31)

Lis le texte "Et si les choses tournaient mal?" Rappelez aux enfants :

- qu'ils peuvent parler avec une personne de confiance, comme leurs parents ou un adulte de confiance.
- qu'ils peuvent écrire un email ou appeler le 119 (appel gratuit)
- qu'ils peuvent contacter le Défenseur des droits et la liste des associations qui sont dans leur cahier d'exercices. Ces institutions pourront leur donner des conseils adaptés à leurs âges.